

Un fait de style et de versification à propos d'A. Hardy

Autor(en): **Le Hir, Yves**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **34 (1970)**

Heft 133-134

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399463>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

UN FAIT DE STYLE ET DE VERSIFICATION A PROPOS D'A. HARDY

La réputation d'A. Hardy n'est pas flatteuse : écrivain facile, proluxe... Avec un sentiment de gêne et des réserves résignées (à cause de l'admiration historique...), on parle indifféremment d'œuvres très diverses dans le temps et différentes de ton.

La première démarche raisonnable serait donc un abord strictement chronologique pour essayer de surprendre quelque progrès ou quelque évolution dans une technique jugée fruste. Ici, les difficultés surgissent, insurmontables de prime abord. Les « Privilèges » (le 16^e jour de mars 1624 par exemple pour le t. I) sont postérieurs aux pièces du recueil. Les frères Parfaict ont donné une chronologie : *Didon se sacrifiant*, 1603, etc., que Rigal a contestée. Sur un point au moins, l'argumentation de ce dernier semble solide : la présence des *Pastorales* à la fin de chacun des cinq volumes du Théâtre s'explique par des raisons très particulières.

Peut-on y voir clair davantage ? Nous voudrions très succinctement poser des jalons méthodologiques à propos d'un cas privilégié. Plaise au professeur Straka d'agréer cette note comme un signe de notre respectueuse fidélité à son égard.

*
* *

Il existe une règle très peu connue de versification relative à l'alexandrin : un nom complément déterminatif d'un autre, ne le précède pas à l'intérieur d'un même hémistiche. Jodelle (*Didon se sacrifiant*) représente l'usage ancien, libre :

Car, quand tu m'auras fait croistre *des morts le nombre*

Baudelaire (*Au lecteur*) montre la vitalité persistante de l'usage nouveau, jouant sur une discordance interne, expressive :

Il ferait volontiers de la terre/un débris.

Or, il s'agit d'une règle empirique à l'origine. A ma connaissance, aucun grammairien ne l'a formulée nettement. De plus, elle ne s'est imposée que

tardivement. Richelet, par exemple indique que « les transpositions se font aussi lorsqu'on met le génitif devant le nom qui le gouverne :

De toutes les vertus Jésus est l'origine...

(De tels vers) ne seroient ni si graves, ni si poétiques, s'ils estoient tournés sans transposition ». Il précise : « il faut encore avoir soin que quand on transpose un génitif, il n'y ait, s'il est possible, aucune chose devant, qui puisse régir un semblable cas, à cause que cela peut embarrasser d'abord et faire quelque obscurité » (*La versification françoise où il est parlé de l'histoire de la poésie françoise*)¹.

L'inversion peut affecter deux vers; type :

Quand revoiray-je, hélas, de mon petit village
Fumer la cheminée...

Le silence des théoriciens nous oblige donc à rechercher d'une façon plus précise le principe de cet usage. C'est l'ambiguïté de l'outil prépositionnel qui l'explique d'abord. *De* a non seulement une valeur de « génitif », mais peut marquer la cause, l'origine, le point de départ, la matière : *ab, de, ex*, etc. D'où des confusions fâcheuses, à une époque où la ligne de l'alexandrin tendait à s'accuser autour du repère de l'hémistiche. *De* est un introducteur d'épithète, d'attribut, de complément... Tous ces cumuls persistent sur une préposition que l'on taxerait volontiers de vide ou d'incolore. Au pluriel, *des*, après un verbe, a l'air d'amener tout de suite un régime direct : « ...voir / des soldats les épées »... L'élan verbal, même dans une lecture contrôlée, est insidieux.

Il reste que la structure de l'alexandrin se révèle beaucoup moins monotone qu'on pourrait le craindre. Même dans Boileau, la césure peut se situer ailleurs qu'à l'hémistiche :

L'homme/de la nature est le chef et le roi (*Satire VIII*, 10).
Et bravant/des sergents la timide cohorte (*Satire V*, 101).

Cela implique que si l'on se refuse à parler d'inflexion tonale, on continuera à se duper sur le rythme vrai d'un vers, au-delà de tous les repères accentuels, de durée notamment.

1. Signalons ici une curiosité bibliographique pour épargner d'inutiles enquêtes.

Nous avons utilisé l'édition de 1677. Mais en 1671, l'ouvrage a pour titre : « La versification/française, /ou/l'art de bien faire/et de bien tourner/les vers ». (B. N. Ye 7211).

Il ne s'agit pas d'un livre différent : le contenu reste identique. La pagination même n'a pas été modifiée. Pur artifice commercial donc !

D'autre part cette règle de l'inversion du complément déterminatif supporte un certain nombre d'exceptions, jusque dans V. Hugo :

D'ailleurs, sans être roi, du monde être l'arbitre
(*Cromwell* 1390).

S'il voulait me servir ? Du maître il a l'oreille
(*Cromwell* 1767).

Et même dans la *Légende des siècles* :

Restons-y. Nous avons du monde atteint les bornes
(*La conscience*).

Il est vrai qu'un mot intervient comme écran chaque fois. Mais on devine combien utile serait un examen minutieux de tous les textes pour cerner, à l'occasion d'un problème d'apparence secondaire des schémas syntaxiques.

Si le principe de la règle semble clair, sa motivation profonde est plus complexe. L'inversion a toujours passé pour un signe marquant le passage du discours de prose au discours versifié et donc poétique. Les balourdises de La Motte-Houdart autant que la leçon du maître de philosophie de M. Jourdain sont pertinentes à cet égard : « D'amour mourir me font, belle marquise, vos beaux yeux... » Qu'est-ce à dire ? Sinon qu'instinctivement, on percevait que des lignes mélodiques, imprévues, plus subtiles et variées, rompaient un trajet circonflexe, sans surprise. Une fois de plus, le rythme s'éprouve en terme d'intonation et non d'accentuation, martelée par la durée ou l'intensité, voire les reliefs quantitatifs d'iambes ou d'anapestes, analysés encore par d'Olivet, au XVIII^e siècle, Marmontel, etc.

Prenons le *Prologue du Roman de la Rose* (1500) par Jean Molinet : « dyabolicque illusion, de rage amère portion, de vray repos destruction, de maladie invocation »... L'énumération se poursuit impitoyable. Mais cette kyrielle d'inversions systématiques est la preuve d'une tension jugée efficace, même si désormais nous l'estimons naïve ou artificielle.

Face aux réalisations de la prose poétique — c'est au XVI^e siècle qu'elle a pris un essor décisif, grâce à Lemaire de Belges — quelles seront les réactions de l'artisan en vers ? C'est à la puissance 2, si j'ose dire, qu'il aura la tentation d'exploiter le procédé : en postant complément déterminatif et nom dans chaque hémistiche. Une simple réflexion sur l'éminente dignité de la poésie amenait donc ces conséquences, à défaut de tout autre modèle. Du coup, on trouvait le moyen de souder plus étroitement le nouveau mètre de douze syllabes. Il en était de même pour le décasyllabe :

C'est de beaulté jouyssance et plaisir (A. Héroët)

On réaffirmait mécaniquement aussi, une structure fondamentale 6/6, par rapport à 4/6.

Mais enfin, je ne suis pas sûr que l'évolution se fût réalisée si vite sans l'autorité des poètes latins. Qu'il me suffise de citer l'*Énéide* :

Nec posse Italia *Teucrorum* avertere *regem*...
 Ipsa *Iovis* rapidum jaculata e nubibus *ignem*...
 Ast ego quae *divum* incedo *regina*, *Iovisque*
Et soror et conjux... I, 37, 42, 45, 46...

Nous tenons là les patrons assurés de nos tmèses, si contraires à la polarisation de notre langue, où les éléments se satellisent progressivement autour du verbe et du substantif. L'histoire est ici souveraine pour nous apprendre que l'alexandrin s'est replongé au xvi^e siècle aux sources classiques pour affiner ses formes.

*
* *

A ce point, il convient de préciser la méthode d'investigation en ce qui concerne A. Hardy.

1^{er} type : un nom seul à l'hémistiche et à la rime :

Cela n'est pas du sort accroître l'insolence (*Didon* 1971).

2^e : les deux noms côte à côte de part et d'autre de l'hémistiche :

Qui de mon désespoir l'extrémité console (1876).

3^e : un nom à l'hémistiche ; dans la deuxième : nom et qualification :

Arrester des Troyens la vagabonde fuite (46).

4^e : nom et qualification dans le premier hémistiche :

Qui de tes chastes feux révoquant le dessein (1870).

5^e : symétrie totale :

Du suprême destin la prescience haute (1896).

Par analogie de ces types, des extensions se produisent

6^e : du côté du pronom :

De moy-mesme je vay te faire sacrifice (1736).

7^e : de la forme nominale du verbe :

Qui de dissimuler abhorre la science (*Timoclée* 334).

8^e : inversion rehaussée de discordance métrique et syntaxique :

d'un plaisir qui passe
 Laisse des repentirs que la Parque n'efface (*Didon* 1923)

Cas de non-inversion :

Que ta bouche jadis de Pithon le séjour (1929).

Extension avec des adjectifs ou d'autres mots grammaticaux :

Mais quand nous nous sentons de cruautés complices (122).

En regard :

Qui ne m'estimera du perfide complice (1283).

Toy, de mes maux complice... (1361).

Il y a des cas douteux, dus au polysémantisme de la préposition *de* : introducteur du circonstanciel ou d'éléments d'appréciation quantitative.

Les cinq premiers types sont d'essence comparable. Le type 8 est remarquable. La non-inversion est déjà exceptionnelle au début du XVII^e siècle.

Au total : quelque soixante compléments de noms dans le premier hémistiche, contre six discordances franches et au moins quatre non-inversions. L'unité du mètre se précise par rapport à ses parties.

Passons à *Scédase* : une seule discordance, une seule non-inversion ; fréquence faible de l'inversion. Je pense que cette tragédie est bien postérieure à *Didon*.

Méléagre occupe une place dans le tome I assez peu justifiée, semble-t-il, par ses deux discordances (dont un substantif nominal), deux non-inversions, si l'on accepte : « des serpents lors amie » 997. J'en fixerai la date de composition avant celle de *Scédase*.

Malgré tout, ce qui caractérise les tragédies de cette première livraison, c'est une chute progressive de l'inversion, et par ricochet de la discordance liée à l'inversion, ainsi que la diminution des cas de non-inversion.

Le tome V porte le privilège de juillet 1628. Mais les frères Parfaict situent en 1615 *Timoclée*. Ici, un cas de non-inversion en acceptant : « de Thèbes possesseur » 1232 ; pas de discordance liée à l'inversion ; et malgré l'exceptionnelle longueur de la tragédie (2 335 vers), on ne totalise pas une cinquantaine d'inversions simples.

Avec *Lucrece* qui daterait de 1616, les chiffres sont encore plus nets : oui, c'est une tragédie récente. Moins de trente inversions, pas une seule inversion-discordance ; un cas de non-inversion :

Nier qu'une beauté des grâces le séjour (111).

Mais il s'agit d'un cliché. *Didon* a déjà : « de Pithon le séjour » (1929). En outre, s'il est souvent facile de remodeler un vers et de l'ajuster à un canon déterminé, ici, toute refonte est impossible. Et c'est pourquoi aussi

il faut rester prudent dans les conclusions d'une telle analyse, privée du secours d'éléments complémentaires : discordances de toute nature, internes ou externes, archaïsmes, groupes *ie, ée, ue, oue...* suivis d'une consonne, etc. A. Hardy a bien pu jeter une dernière main à son texte avant de l'abandonner aux éditeurs : que l'on songe aux corrections de Corneille ou à celles d'A. Aubigné révélées par les manuscrits de Genève !

Ne retenant donc que ces critères premiers, je voudrais avancer la genèse d'*Achille* (t. II) vers les toutes premières années du siècle : 1605. *Mariamne* doit être à peu près aussi ancienne à cause de la non-inversion et des deux discordances dont une assez rare (le « génitif » est franchement déporté) :

Fors que de sa Junon de son âme ravie
L'absence le travaille... (522).

Le tome III ne contient pas de tragédie. Au tome IV, *Daire* ne me semble pas du tout de la même veine qu'*Alexandre*, beaucoup plus récente, postérieure à *Timoclée*.

Il faut ajouter que l'idée que l'on se fait d'un drame au XVII^e siècle engage toutes les ressources de l'écriture. La notion de genre implique des servitudes. A cet égard, a-t-on pris garde suffisamment aux propres déclarations du poète ?

« Cette mâle vigueur que désirent les vers tragiques... vers qui demandent une égalité partout, sans pointes, sans prose rimée » (*Épître dédicatoire*, t. I).

« Le stile tragique un peu rude offense ordinairement les délicats esprits de cour qui désirent voir une tragédie, aussi jolie qu'une ode, ou quelque élégie » (t. III).

Plus explicite encore la préface qui ouvre le volume :

« Afin que la nouveauté ne séduise ceux qui ne sont pas autrement bien versés aux secrets des Muses, je leur dirai mon sentiment pour ce qui regarde le poème bocager, appelé vulgairement pastorale... L'invention [...] de ce poème est due à la galanterie italienne... ; ses principaux et plus célèbres auteurs sont Tasse, Guarini et autres sublimes esprits qui ont choisi les vers de dix à onze, conformes aux sczontes des Latins, pour mieux exprimer telles innocentes amours et accomoder le langage à la chose. Ce sont les docteurs du pays latin, sous lesquels j'ai pris mes licences et que j'estime plus que tous les rimeurs d'aujourd'hui : croire au surplus quelque grand miracle d'écrire une pastorale en vers alexandrins, nullement, attendu que leur longueur développe mieux les conceptions d'un poète et a plus de facilité ».

Précisément, le *Ravissement de Proserpine* ne relève d'aucun genre déterminé. Hardy s'est bien gardé d'en définir la nature ! Est-il donc surpris-

nant d'y noter à quatre reprises des exemples de discordance-inversion (647, 762, 1080, 1082), neuf non-inversions, compte tenu de cas ambigus ? (189, 472, 527, 1160, 1386, 1398, 1600, 1933, 1937). Malgré la fréquence du phénomène à partir de l'acte IV (1160), signe d'une attention qui faiblit, il est sûr, à mes yeux, que ce poème dramatique remonte fort loin dans les débuts de la carrière d'A. Hardy.

Contre-épreuve parallèle : *Cornélie* (t. II), une tragi-comédie. Deux cas de non-inversion s'y présentent, en excluant le v. 1007, où le rapport marqué par *de* n'est pas vraiment « génitif » :

J'accepte votre sœur de compagne moitié.

Les vers 904 et 1048 :

C'est là certes, c'est là de ma peur un effet...
Capable de fléchir des ours la cruauté...

sont dits respectivement par une servante et un page ! D'où cette rupture de ton, stylistique en définitive, par rapport à *Didon* et à une évolution chronologique idéale. Un repère plus assuré nous est fourni du reste ici par les *Nouvelles exemplaires* de Cervantès dont la traduction en 1614 a pesé sur l'invention de notre drame.

De semblable manière, en fonction d'une hiérarchie de valeurs dans le discours, devraient être commentés les écarts de versification que l'on enregistre, pour les mêmes faits, dans les comédies, les tragi-comédies, les tragédies de Corneille.

*
* *

Au départ, il ne s'agissait dans notre esprit que d'une enquête sur une règle mal définie, purement formelle, mécanique. Très vite, nous avons vu qu'elle mettait en cause les lois fondamentales de l'alexandrin et qu'elle relevait d'une esthétique très volontaire. Alors que Vauquelin de la Fresnaye dans son *Art poétique* (1605) risque encore les vers :

Et de Dieu les autels orner à qui mieux mieux... (III, 849).
Plante par les beaux vers de Dieu les estendarts... (III, 869).

une évolution se dessine, décisive. Il faudrait pouvoir mesurer ici la portée des leçons d'un Deimier : *L'Académie de l'art poétique* (1610), apprécier la vertu de l'exemple donné par Malherbe surtout, dès cette génération...

Finalement, la règle de l'inversion du complément de nom nous est apparue comme destinée à souder d'une façon plus invincible les deux hémistiches dans un même élan. Le cas d'Hardy ? Une victoire nouvelle des forces qui ont infléchi le mètre poétique vers plus de naturel et de vérité.

Grenoble.

Yves LE HIR.